Image not found or type unknown

Main levée pension alimentaire

Par **fred18**, le **28/04/2016** à **09:52**

Bonjour,

En 2012 j'ai eu un prélèvement sur salaire pour régler une pension alimentaire. Fin d'année 2012 j'ai eu un accident de travail qui c'est terminé en 2014.

Courant 2013 une main levée de paiement direct à été effectuée par la maman, aujourd'hui la CAF me demande environ 2000 euros pour non paiement de la pension....

Puisque la maman a demandé une main levée de paiement dois je payer cette somme? (la pension à été supprimer fin 2015)

Merci de m'éclairer...

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés